



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

Rouille







Les fréquences et intensités d'attaque progressent lentement mais restent faibles.

La période de risque se poursuit, soyez vigilants.

MÉTÉO

Depuis le début du mois d'avril, seulement 9,5 mm de pluie ont été cumulés à Albi, 4,6 à Auch, 9,1 à Montauban et 5 mm à Toulouse (*source : infoclimat*). Les dernières pluies remontent désormais aux premiers jours du mois (1 et 2 avril). Localement, de faibles gelées ont été observées durant la nuit de mardi à mercredi ainsi que la nuit dernière.

Prévisions du 21 au 25 avril 2017 (*source : MétéoFrance, secteur.Toulouse Blagnac*)

	Vendredi 21	Samedi 22	Dimanche 22	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25
Températures°C	4 – 17	7 – 21	9 – 22	11 – 22	12 – 18	8 – 16
Tendances						
Vent (km/h)	5 – 10	5	5	15 – 20	20 – 40 en rafales	20 – 40 en rafales

STADES PHÉNOLOGIQUES

Les conditions climatiques chaudes et ensoleillées sont propices à la croissance des plantes. Les faibles risques de précipitations annoncés ne s'étant pas vérifiés, la mise en place de l'irrigation a débuté en fin de semaine dernière sur les bassins de Cadours et de Lomagne. Elle est envisagée pour cette fin de semaine dans le Lautrecois.

Ail violet	Les stades observés s'étendent de 9/10 feuilles à 11/12 feuilles.
Ail blanc	La majorité des parcelles est au stade 8/9 feuilles.
Ail rose	Les stades observés s'étendent de 7/8 feuilles à 8/9 feuilles.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

Pour ce BSV, 7 observateurs ont réalisé des observations sur 38 parcelles : 32 parcelles dans le Tarn, 1 dans le Gers, 3 dans le Tarn-et-Garonne et 2 en Haute-Garonne.

• Rouille de l'ail (*Puccinia allii*) (voir description des symptômes et biologie dans le BSV n°4)

La présence de nouvelles pustules continue d'être signalée au sein des trois bassins de production. **La fréquence d'attaque de la maladie progresse lentement mais se maintient à un niveau faible.**

Dans le Gers et le Tarn-et-Garonne, des pustules sont toujours signalées sur environ 50% des parcelles d'ail violet mais **les intensités d'attaque sont faibles** (moins de 10% des plantes atteintes, avec entre 1 et 10 pustules par plante).

Des pustules continuent également d'être observées sur environ 20% des parcelles du Tarn (ail blanc, violet et rose) et les premières ont été signalées sur ail violet en Haute-Garonne. **Ces pustules restent encore très isolées** (seulement quelques plantes avec pustules à l'échelle de la parcelle entière, localisées sur les feuilles basses et âgées).



Pustules de rouille - Photo CA81

Évaluation du risque : Les conditions climatiques sèches et ensoleillées n'ont pas été favorables à l'extension de la maladie. Attention néanmoins, la mise en place de l'irrigation sur certaines parcelles, associée à des températures chaudes, pourrait être favorable à son installation et sa propagation. Pour rappel, les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C associée à 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum de développement à 18°C. La durée d'incubation est alors de 20 jours. **La période de risque se poursuit. Soyez vigilants et observez l'apparition des premiers symptômes dans vos parcelles.**

• Viroses (voir description des symptômes et biologie dans le BSV n°5)

Des symptômes de viroses sont désormais observés sur environ 20% des parcelles du réseau. Ces symptômes sont encore **très ponctuels** (en moyenne : moins de 5% de plantes atteintes). Au sein du réseau, seules deux parcelles d'ail rose dans le Tarn et une parcelle d'ail blanc dans le Tarn-et-Garonne atteignent les 20% de plantes atteintes.



Symptômes de viroses - Photo CA81

❶ **Mesures prophylactiques** : il n'existe aucune méthode de lutte curative contre les viroses, une fois les plantes infectées. Le contrôle se fait principalement par l'utilisation de semences certifiées. En effet, la réglementation des plants certifiés garantit des semences indemnes de maladies virales de l'ordre de 99% au minimum. Néanmoins, cela concerne les viroses primaires, et non les viroses secondaires qui peuvent survenir en cours de culture (contaminations secondaires).

• Acariens (*Aceria tulipae*)

(voir description des symptômes et biologie dans le BSV n°6)

Des symptômes d'acariens sont désormais signalés sur environ 30% des parcelles du réseau (ail rose et blanc dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne). Les conditions climatiques chaudes et ensoleillées sont favorables à leur activité. Néanmoins, **ces symptômes restent pour le moment très ponctuels** : ils sont observés seulement sur quelques plantes sur l'ensemble des parcelles.



Symptômes d'acariens - Photos CA81

Évaluation du risque : Il n'existe aucun moyen de lutte directe contre les acariens.

① **Mesures prophylactiques :** La lutte contre ce ravageur est avant tout prophylactique. Le recours à de la semence saine et traitée en thermothérapie permet de réduire les risques d'infestation. En limitant la stagnation d'air et l'augmentation de l'hygrométrie propice à son activité, un séchage de qualité est également à privilégier afin de limiter les risques. A l'inverse, la récolte mécanique (en augmentant le risque de blessures des grains), le stockage en tas et en palox favorisent sa dissémination.

• Adventices

Les parcelles suivies sont toujours globalement propres mais **les levées de dicotylédones s'intensifient et les adventices déjà présentes avancent en stade**. Quelques cas de salissement important pouvant, s'ils ne sont pas maîtrisés, porter préjudice à la culture et compliquer les chantiers de récolte, ont été observés.

Les conditions climatiques actuelles sont propices au développement des adventices. **Restez vigilants à l'évolution du salissement de vos parcelles.**

① **Méthodes alternatives :** les conditions climatiques et l'état des sols sont propices au positionnement d'interventions de désherbage mécanique. Attention néanmoins, compte-tenu de la croissance des plantes et de l'avancée des stades, ces interventions doivent désormais être réalisées avec précaution (profondeur, agressivité) afin de ne pas porter préjudice au développement des plantes. Les passages l'après-midi seraient également à privilégier afin de limiter les risques de blessures. A noter qu'en plus de lutter contre les adventices, ces interventions permettront d'ameublir la surface du sol et de casser la croûte superficielle pour favoriser une bonne aération et ainsi relancer la vie microbienne et la minéralisation. Elles permettront également de limiter l'évaporation et une meilleure pénétration dans le sol en cas d'irrigation.



*Développement de liserons
Photo Arterris*

Prochain BSV Ail le jeudi 27 avril 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM et d'Arterris.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.